

RENCONTRE TECHNIQUE DÉPARTEMENTALE EAU ET NATURE EN VILLE



PROGRAMME

- 14 h **Accueil des participants**
- 14 h 15 **Ouverture**
Béatrice RUCHETON, vice-présidente du Département de Seine-et-Marne en charge de l'environnement
Jean-Marc CHANUSSOT, conseiller départemental de Seine-et-Marne délégué à l'eau et l'assainissement
- 14 h 25 **Présentation de la charte Natur'EAU 77 - bilan après 2 ans**
Stéphanie HAMON, chargée de mission gestion de l'eau et aménagement durable des espaces, SEPoMA, Département de Seine-et-Marne
- 14 h 35 **Présentation du guide « eaux pluviales »**
Stéphanie HAMON, chargée de mission gestion de l'eau et aménagement durable des espaces, SEPoMA, Département de Seine-et-Marne
Michèle PATRAS, ingénieure SATESE, Département de Seine-et-Marne
- 14 h 50 **Table ronde « Recommandations pour les documents d'urbanisme »**
Guillaume GEOFFROY, chef de l'unité assainissement urbain, DDT 77
Sarah BLANCHET et Pierre TUTIN, chargés de mission développement des territoires, DADT, Département de Seine-et-Marne
Anne CANER-CHABRAN, ingénieure SATESE, Département de Seine-et-Marne
- 15 h 05 **Échanges avec la salle**
- 15 h 15 **Table ronde : « Retours d'expérience prise en compte de la nature en ville dans les aménagements »**
Cécile KELCHE, directrice de l'aménagement à Aménagement 77 : présentation de la ZAC du centre-bourg à Saint-Thibault-des-Vignes
Monica BRIAN, chargée de mission Europe Direct, Département de Seine-et-Marne, « Éleve ton arbre »
Grégoire DUTERTRE, directrice du CAUE77, architecte-urbaniste : aménagement des cours d'école
Corinne DESILES, directrice générale adjointe services à la population, commune de Brie-Comte-Robert : désimperméabilisation de la cour de l'école Jules Ferry
- 15 h 35 **Échanges avec la salle**
- 15 h 50 **Présentation des dispositifs financiers**
Jean-Baptiste REVILLON, chef du service Marne Seine et Essonne / coordination agriculture et biodiversité, direction territoriale Seine Francilienne, AESN
François BONIS, chargé de mission Seine Marne Oise - référent eau, Région Île-de-France
Anne CANER-CHABRAN, ingénieure SATESE, et Antoine RAFFALLI, ingénieur milieux aquatiques et risque inondation, SEPoMA, Département de Seine-et-Marne
- 16 h 05 **Échanges avec la salle**
- 16 h 15 **Remise des Trophées ZÉRO PHYT'Eau**

Introduction Mme Béatrice RUCHETON

Vice-présidente en charge de l'environnement



Introduction M. Jean-Marc CHANUSSOT

Conseiller départemental délégué à l'eau et l'assainissement



La Charte Natur'EAU 77

Bilan après 2 ans

Quentin VATRINET et Stéphanie HAMON, Chargés de mission gestion de l'eau et aménagement durable des espaces, SEPoMA, Département de Seine-et-Marne

1. Contexte

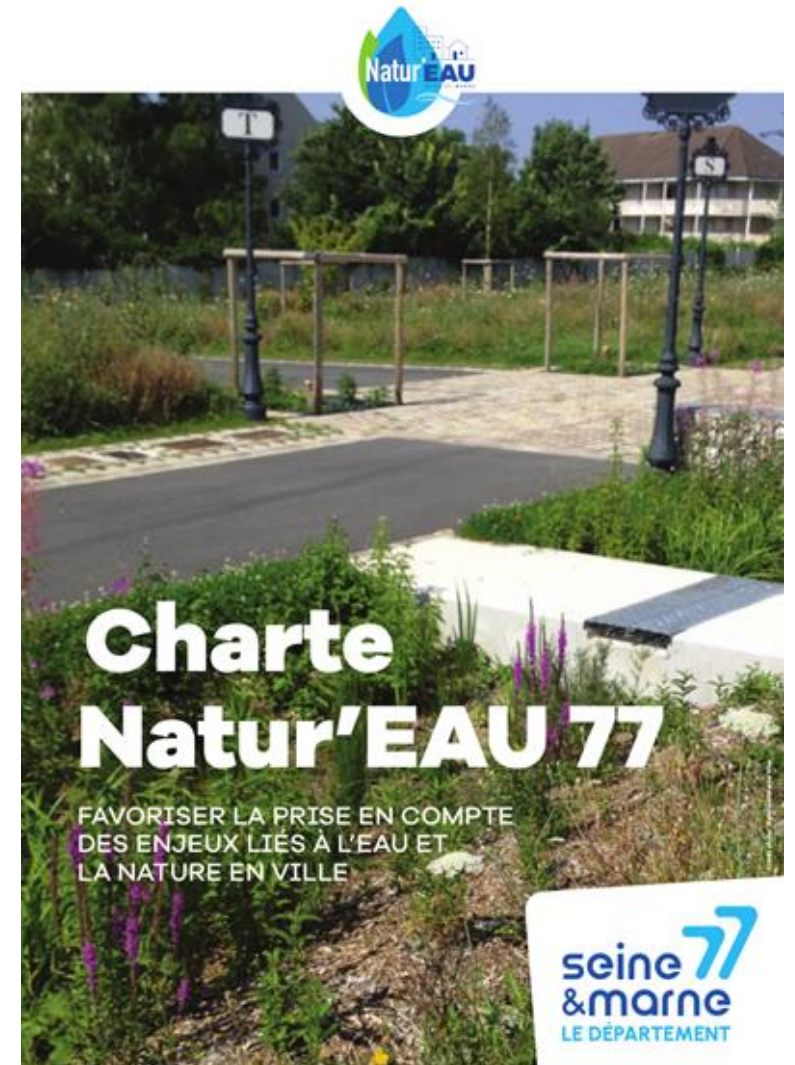
Une charte pour une meilleure prise en compte des enjeux liés à l'eau et à la nature en ville

Les collectivités et aménageurs recherchent une approche transversale pour faire face :

- ✓ Aux conséquences du **changement climatique** (fortes précipitations, canicules...),
- ✓ A l'érosion de la **biodiversité**,
- ✓ Aux besoins de la population en termes d'**accès aux espaces verts**.

La charte vise à développer une stratégie partagée en Seine-et-Marne pour :

- ✓ optimiser la **gestion intégrée de l'eau**
- ✓ favoriser la reconquête et la préservation de la **biodiversité**
- ✓ **mutualiser des objectifs** sur les sujets liés au grand cycle de l'eau



Un accord pour 2027

Un partenariat depuis 2022 pour 5 grands objectifs :

- ✓ Mettre en œuvre et **suivre le plan d'actions**
- ✓ Inciter à une meilleure prise en compte de la gestion de l'eau dans les **documents d'urbanisme**
- ✓ Intégrer la gestion de l'eau et de la biodiversité **dans les projets d'aménagement**
- ✓ Favoriser la prise en compte de ces enjeux dans **l'entretien des sites**
- ✓ Sensibiliser et **impliquer les usagers**

13 signataires :



Quels engagements pour quels résultats attendus?



Gestion intégrée des eaux pluviales

- 100 % des zonages assainissement des eaux pluviales en place et approuvés en 2027



Protection et restauration des zones humides

- Identifier, protéger, développer et restaurer les zones humides sur 15 acquisitions soit l'équivalent à minima de 30 ha dans les 5 ans



Désimperméabilisation

- 1 projet de déconnexion eaux pluviales/an/EPCI
- Désimperméabilisation significative de 20 cours d'école dans les 5 ans



Protection et restauration des ZNEC

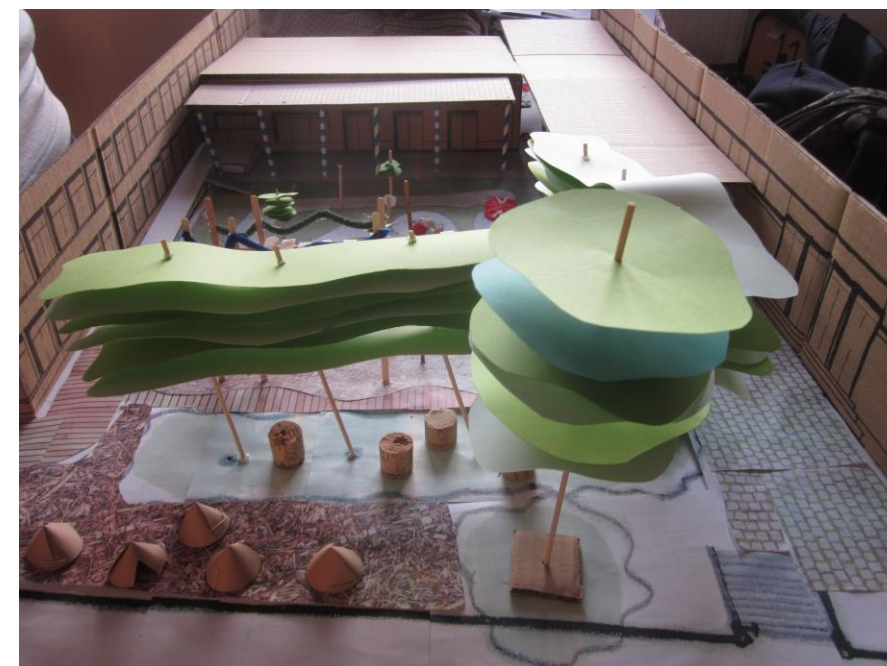
- 20 études et diagnostics Zones Naturelles d'Expansion de Crues sur les 5 ans

2. Premier bilan

Un impact déjà visible

Accompagnement des projets de désimperméabilisation

- ✓ **25 communes** en cours d'accompagnement pour une désimperméabilisation + **4 collèges** (principalement des cours d'écoles)
- ✓ **2 projets accomplis** (un groupe scolaire et un collège)



Des ressources disponibles pour un impact prochain

Guide « Eaux pluviales »



➔ Meilleure intégration des eaux pluviales dans les aménagements

Éléments clés pour les documents d'urbanisme



➔ Aménagement du territoire résilient (dont zonages eaux pluviales, identification des zones à désimperméabiliser...)

Animation pour les scolaires



➔ Sensibilisation à la gestion durable de l'eau et promotion de bonnes pratiques

➔ Promotion des actions participatives

Des actions « de fond » pour un impact à long terme

Zones Naturelle d'expansion de crues (ZNEC) et zones humides (ZH)



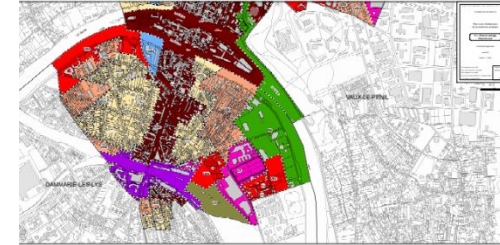
- ➔ Appui pour l'identification, le diagnostic et la restauration de ZNEC et ZH
- ➔ Conseils pour une gestion adaptée

Ressources documentaires



- ➔ Centre de ressources en ligne (retours d'expérience, guides, informations sur les financements...)

Projets à grandes échelle



- ➔ Accompagnement des projets d'infiltration à l'échelle d'une collectivité

Merci de votre attention

Stéphanie HAMON

DÉPARTEMENT DE SEINE-ET-MARNE

Mail : stephanie.hamon@departement77.fr

Téléphone : **01.64.14.76.71**

Quentin VATRINET

DÉPARTEMENT DE SEINE-ET-MARNE

Mail : quentin.vatrinet@departement77.fr

Téléphone: **01.64.14.79.82**

Guide pratique

**Pour une politique de gestion intégrée des
eaux pluviales en ville**

La gestion intégrée des eaux pluviales,
c'est intégrer les eaux pluviales dans
l'aménagement urbain

***Stéphanie HAMON, Chargée de mission gestion de l'eau et aménagement durable des espaces, SEPoMA,
et Michèle PATRAS, ingénieure SATESE, Département de Seine-et-Marne***

Guide pratique "politique de gestion intégrée des eaux pluviales"

- 1. Contexte**
- 2. Présentation du guide**
 - 2.1 La gestion intégrée des eaux pluviales : un atout pour les collectivités
 - 2.2 Les grands principes
 - 2.3 Le cadre réglementaire
 - 2.4 La mise en œuvre d'un projet
 - 2.5 Quel accompagnement en Seine-et-Marne ?
- 3. Techniques alternatives**

1. Contexte

Contexte

Le guide s'inscrit dans les objectifs de la Charte Natur'EAU 77 :

- ✓ Enjeu 2 : sensibiliser les acteurs à une meilleure intégration et prise en compte des problématiques de gestion de l'eau dans les documents d'urbanisme
- ✓ Enjeu 3 : favoriser la prise en compte de la gestion de l'eau et de la biodiversité dans les projets d'aménagement

Contribution aux objectifs chiffrés de la Charte suivants :

- ✓ 100 % des zonages des eaux pluviales approuvés
 - ✓ 1 projet de gestion intégrée des eaux pluviales / an / EPCI
 - ✓ Désimperméabilisation significative de 20 cours d'écoles
- **La publication de ce guide correspond à l'action 10 du plan d'action**

C'est le fruit de la collaboration de l'ensemble des signataires et partenaires de la Charte. Il donne des éléments clés aux collectivités et aménageurs, en complément d'autres actions (accompagnement technique via ID77, avis PLU(i), etc)



2. Présentation du guide

Contenu du guide

Préambule

1. La gestion intégrée des eaux pluviales : un atout pour les collectivités
2. Les grands principes de la gestion intégrée des eaux pluviales
3. Le cadre réglementaire
4. La mise en œuvre d'un projet
5. Quel accompagnement en Seine-et-Marne ?
6. Lexique
7. Outils et liens utiles



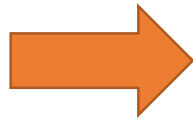
POUR UNE POLITIQUE DE GESTION INTÉGRÉE DES EAUX PLUVIALES EN VILLE

GUIDE SYNTHÉTIQUE À L'INTENTION
DES COLLECTIVITÉS ET DES AMÉNAGEURS
DE SEINE-ET-MARNE

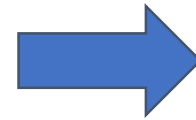
2.1 Un atout pour les collectivités

Les limites du « tout tuyau » :

- Débordement des réseaux de collecte
- Accentuation des pics de crues
- Saturation des stations d'épuration
- Transport des pollutions par ruissellement



Solution classique à éviter



Solutions alternatives de gestion intégrée à favoriser

Les bénéfices des solutions fondées sur la nature :

- Un ruissellement limité
- Des milieux aquatiques moins pollués
- Des îlots de fraîcheur
- Des espaces favorisant la biodiversité
- Un sol vivant
- Le piégeage du carbone
- Le bien-être des habitants



Villes plus résilientes au changement climatique



Débordement de réseau, Dammarie-les-Lys

2.2 Les grands principes

Eviter le ruissellement : Zéro rejet

- Infiltrer → Maîtriser l'imperméabilisation des sols

limiter le ruissellement et son impact : Débits régulés

- Techniques alternatives
- Espaces multifonctions inondables

Anticiper les conséquences des pluies extrêmes :

- Aménager (rues-rivières, espaces inondables)
- Entretenir les zones d'infiltration (mares tampons, zones naturelles d'expansion de crue...)
- Se préparer à la gestion de crise



Parking perméable + noue, Vaires-sur-Marne



Aire de jeu inondable, Prunay-sur-Essonne



ZNEC en eau, La Chapelle-Gauthier



ZNEC à l'étiage, La Chapelle-Gauthier

2.3 Le cadre réglementaire

Les enjeux :

Préservation de la ressource en eau

Pollution des milieux naturels

Inondations



Les documents-cadres supra communaux :

Plan national d'actions pour la gestion des eaux pluviales (2022)

SDAGE 2022-2027

SDRIF-e

SAGE

PGRI

Les documents à l'échelle des collectivités :

Zonage eaux pluviales

SCoT

PLU

Arrêtés communaux et intercommunaux

Arrêtés préfectoraux (dossiers loi sur l'eau)

2.4 Mener à bien un projet de gestion intégrée des eaux pluviales

Les étapes d'un projet :

- Définir le projet et identifier les opportunités,
- Réaliser l'état des lieux,
- Choisir la maîtrise d'œuvre selon le projet,
- Associer les usagers à la réflexion,
- Construire les scénarios,
- Choisir un scénario,
- Approuver le projet,
- Suivre les travaux et réceptionner le(s) ouvrage(s),
- S'approprier le(s) ouvrages et les entretenir.



*Chantier participatif « Elève ton arbre », collège
Blanche de Castille, La-Chapelle-La-Reine*

2.5 Quel accompagnement en Seine-et-Marne ?

Accompagnement technique : Les offres ID77

- C86 : Désimperméabilisation des espaces publics
- C15 : Mise en œuvre d'un projet
- C22 : Gestion du risque inondation

*Pour faire une demande à ID 77 :
<https://www.id77.fr/fr/offres>*

Accompagnement financier : Les subventions

- Le Département de Seine-et-Marne
- L'Agence de l'Eau Seine-Normandie
- La Région Ile-de-France
- L'État via les appels à projet

*Plus d'informations sur le site de l'eau du
Département :
<https://eau.seine-et-marne.fr/>,
rubrique « eau & nature en ville »*

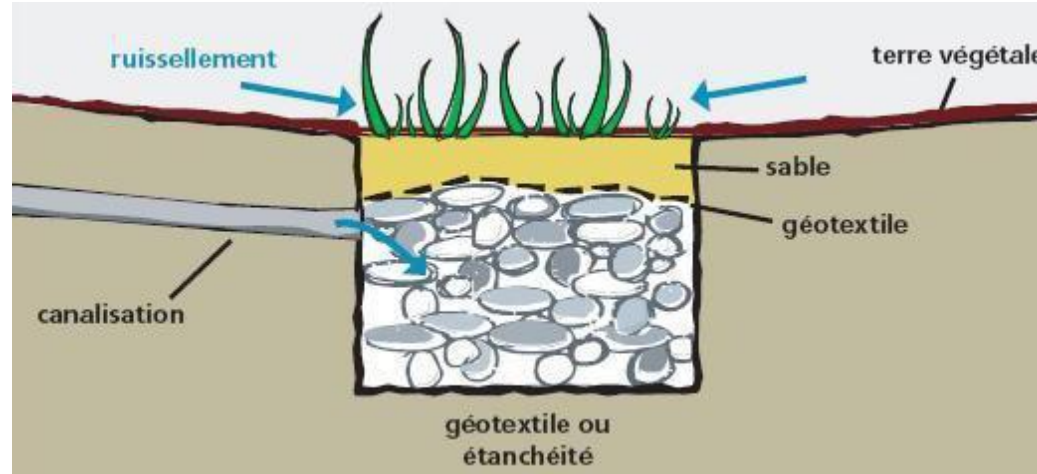


3. Solutions alternatives

Les solutions techniques



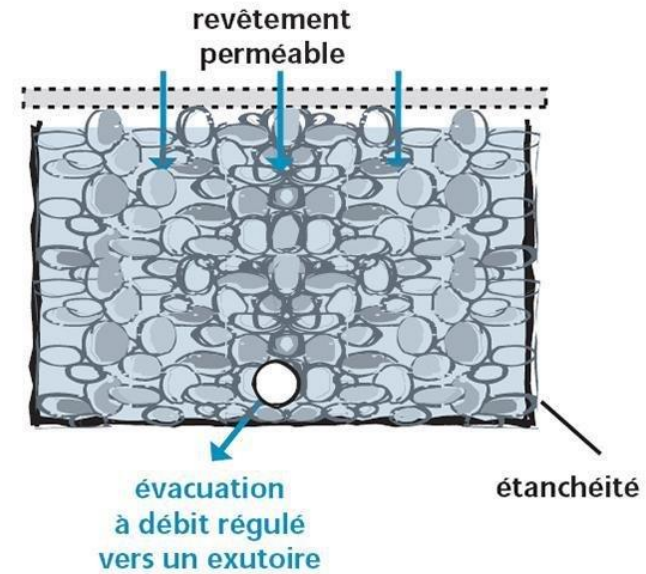
Parking drainant



Fosse de Stockholm, tranchée drainante



Fossés, noues, jardins de pluie

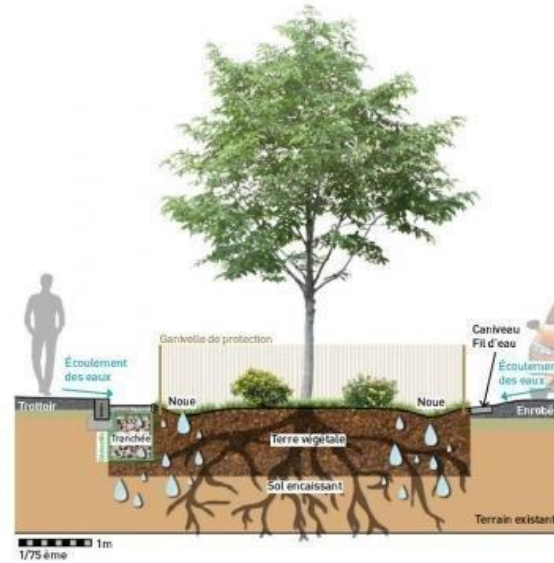


Chaussée stockante

Les solutions techniques



Désimperméabilisation



Arbre de pluie



"Solution sans regret"



Bassin d'infiltration



Espace multifonctions inondables

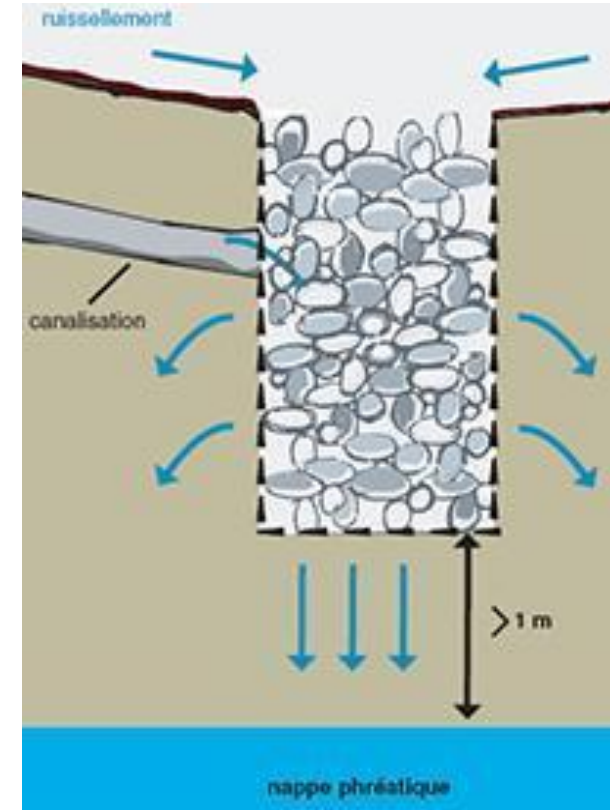
Les solutions techniques



Toiture stockante / végétalisée



Citerne de récupération



Puits d'infiltration

Plus d'informations sur : <https://eau.seine-et-marne.fr/fr/gestion-integree-des-eaux-pluviales>

Merci de votre attention

Stéphanie HAMON

DÉPARTEMENT DE SEINE-ET-MARNE

Mail : stephanie.hamon@departement77.fr

Téléphone : **01.64.14.76.71**

Michèle PATRAS

DÉPARTEMENT DE SEINE-ET-MARNE

Mail : michele.patras@departement77.fr

Téléphone: **01.64.14.76.35**

Table ronde « Recommandations pour les documents d'urbanisme »

Guillaume GEOFFROY, Chef de l'Unité Assainissement Urbain, DDT 77

Sarah BLANCHET et Pierre TUTIN, Chargés de mission développement des territoires, DADT, Département de Seine-et-Marne

Anne CANER-CHABRAN, Ingénieure SATESE, DEEA Département de Seine-et-Marne

L'eau comme ressource pour votre territoire Planifier par, pour et avec les eaux en présence

L'eau est une **ressource**, support de vie (eau potable, biodiversité), un **risque** nécessitant une gestion particulière, mais également **une opportunité** pour repenser l'aménagement de nos territoires.

Comment intégrer l'eau dans votre PLU(i)?

Pièces	Type de donnée	Contenu attendu (non exhaustif)
RAPPORT DE PRÉSENTATION	Données de diagnostic	<ul style="list-style-type: none"> - Identification des cours d'eau et de leur degré de fonctionnalité écologique - Identification du potentiel d'infiltration des sols et ses secteurs à désimperméabiliser - Présentation des données d'assainissement, d'eau potable, de risques ...
PADD	Objectifs et enjeux	<ul style="list-style-type: none"> - En fonction des enjeux particuliers du territoire : lutte contre les inondations - Faire de l'eau une opportunité : nature en ville, réouverture des rus, désimperméabilisation - Refonctionnalisation et préservation des cours d'eau et zones humides
OAP	Programmation sectorielle et thématique	<ul style="list-style-type: none"> - OAP thématique TVB (obligatoire) - Traduction du PADD à l'échelle projet - Prise en compte du contexte : zones humides potentielles, valorisation des cours d'eau ...
RÈGLEMENTS	Règlementation générale et par zones	<ul style="list-style-type: none"> - Protection des zones humides (dont zonage spécifique) - Gérer l'occupation des sols : coefficient de pleine terre / biotope - Infiltration à la parcelle
ANNEXES	Servitudes Guides et informations utiles	Zonages 'Assainissement' et 'Eaux Pluviales' Périmètres de protection des captages Cartographie du réseau hydrographique ...

*L'élaboration ou la révision d'un SCoT – PLU(i) est une **occasion unique** pour obtenir et compiler des données liées à l'eau
Celles-ci vous seront essentielles pour **comprendre et aménager votre territoire**, en accord avec les besoins actuels*

La collectivité est **décisionnaire** pour commander puis utiliser les données récoltées à des fins de :

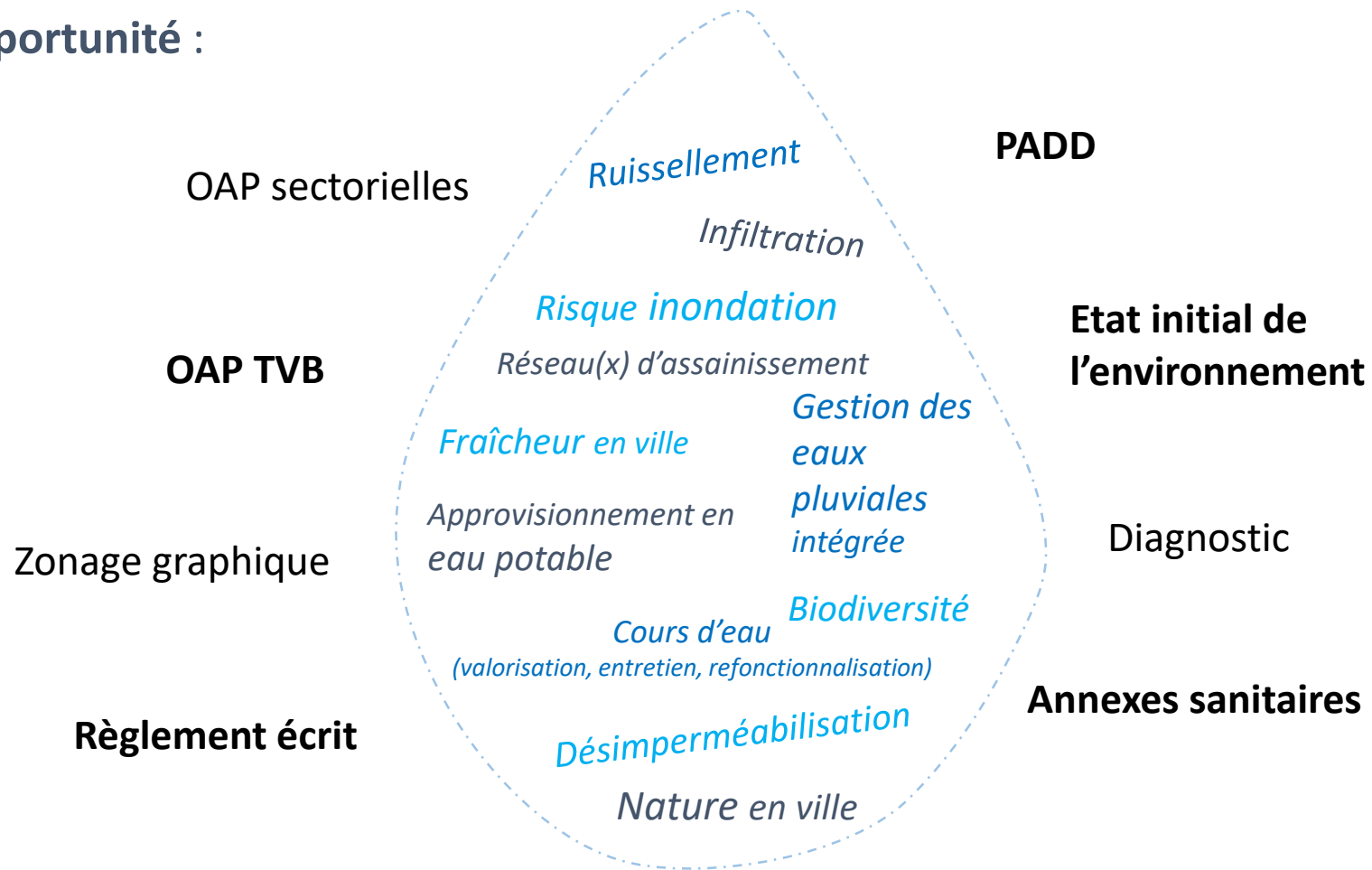
- ✓ Montée en compétence des services
- ✓ Information aux pétitionnaires
- ✓ Aide à la décision publique (et priorisation des aménagements publics)

Mise en application :

- ✓ Gestion de la ressource
- ✓ Prévention des risques
- ✓ Planification des aménagements publics



Une EAU'pportunité :

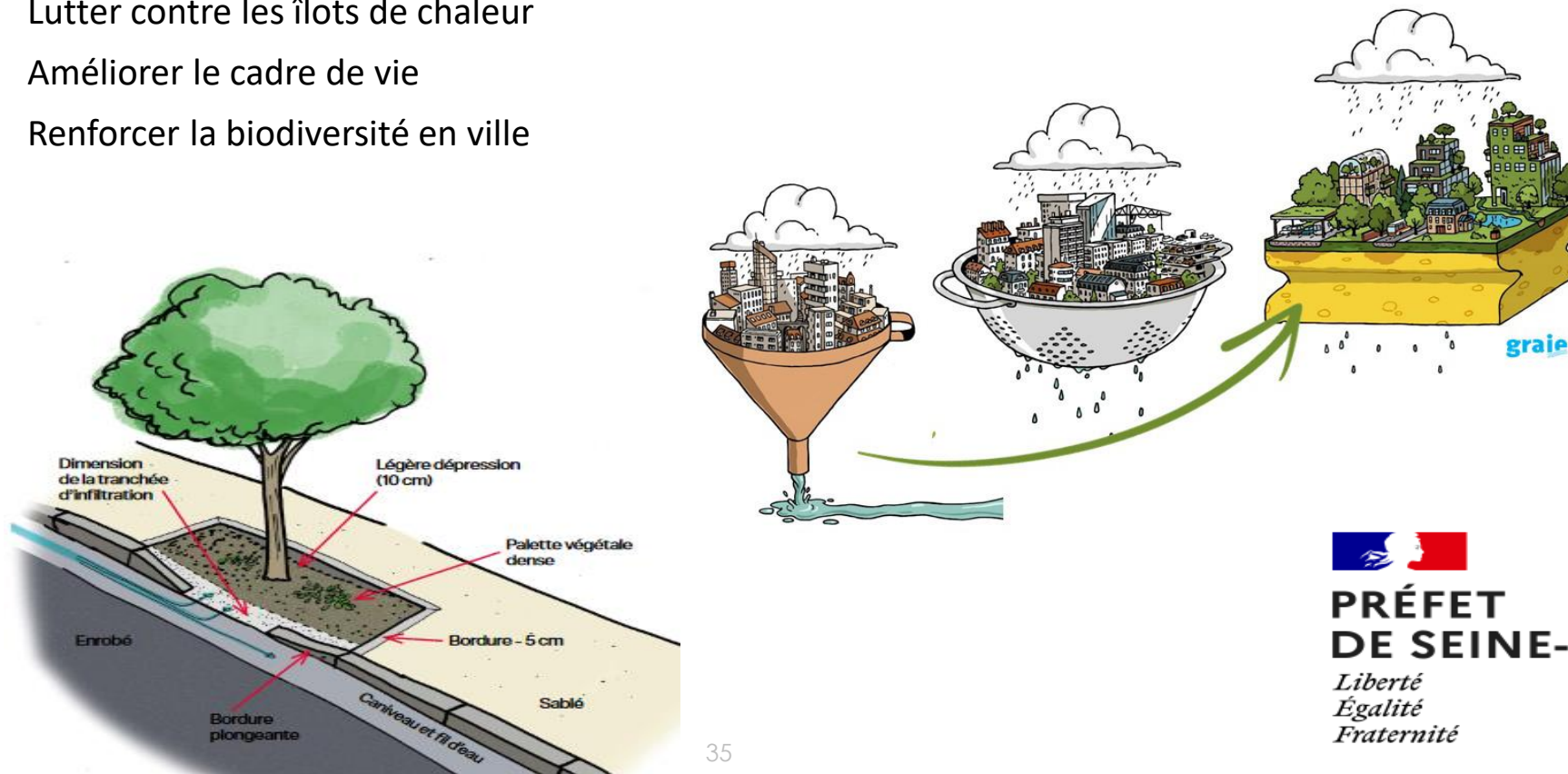


➡ Le cahier des charges est **l'outil de la commande**. Avec le suivi politique et technique du PLU(i), il sera un document crucial pour intégrer réglementairement l'ensemble de ces dimensions de l'eau, dans une vision transversale et projective.

PLU et PLUi : cohérence et exemplarité

✓ Un principe : Passer d'une ville « entonnoir » à une ville « perméable »

- Soulager les réseaux assainissement
- Lutter contre les îlots de chaleur
- Améliorer le cadre de vie
- Renforcer la biodiversité en ville

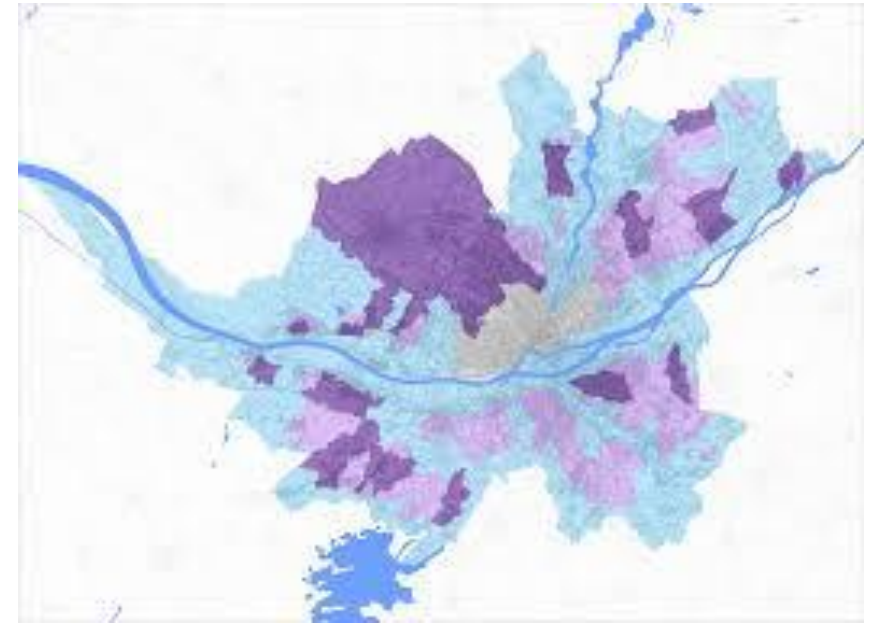


L'importance du zonage « Eaux pluviales »

Le zonage pluvial est un outil réglementaire pour les communes ou les EPCI ayant la compétence GEPU :

- Niveaux de service
- Limiter l'imperméabilisation
- Gestion à la parcelle
- Préconisations techniques...

Nécessaire de l'intégrer dans les documents d'urbanisme pour avoir une portée juridique (joint en annexe avec référence explicite)



Zonage Nantes

Merci de votre attention

RESSOURCES:

DEPARTEMENT

Urbanisme, CONTACTEZ:

pierre.tutin@departement77.fr

sarah.blanchet@departement77.fr

Eaux pluviales, CONTACTEZ

anne.caner-chabran@departement77.fr

Offres ID77 :

- [C03 - Aide à l'élaboration des documents d'urbanisme](#)
- [C33 - Prise en compte de la trame Verte et Bleue dans l'aménagement de son territoire](#)

DDT

ddt-ppe@seine-et-marne.gouv.fr



**PRÉFET
DE SEINE-ET-MARNE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



Table ronde « Retours d'expérience prise en compte de la nature en ville dans les aménagements »

Cécile KELCHE, directrice de l'aménagement à Aménagement 77

Monica BRIAN, chargé de mission, Europe Direct Seine-et-Marne

Luc SAUVIGNON, adjoint au maire en charge des travaux, de la voirie, des réseaux et des bâtiments, commune de Brie-Comte-Robert

Corinne DESILES, directrice générale adjointe des services à la population, commune de Brie-Comte-Robert

Grégoire DUTERTRE, directrice du CAUE 77, architecte-urbaniste

Anaïs LESIEUR, animatrice collectivités, AQUi'Brie

ZAC CENTRE BOURG A SAINT-THIBAULT-DES- VIGNES

Rencontre technique départementale – Eau et nature en ville

Mardi 19 novembre 2024 - Fontainebleau

SAINT-THIBAUT-DES-VIGNES (77)

ZAC Centre-Bourg

Un savoir-faire foncier particulier exigeant une rigueur juridique et une adaptation permanente aux évolutions réglementaires.



ACLAA

La ZAC Centre-Bourg est un projet d'extension du village sur des terrains laissés vacants au cœur de Saint-Thibault-des-Vignes.

Elle prévoit la construction d'environ 650 à 700 logements variés. Ses objectifs sont **d'assurer la diversité de l'habitat, valoriser le cadre de vie et adapter le parc immobilier aux besoins de la commune.**

Un projet qui vise à améliorer le confort des usagers et habitants en termes de mobilité, d'aménagements paysagers, d'équipements et de services.



EN CHIFFRES



28 ha

dont 17ha urbanisables



53 000 m²

de logements dont 25% de logements locatifs sociaux



1 000 m²

de commerces en complément de l'offre existante



13,7 M€

Budget travaux des espaces publics

EN DATES

2011

Déclaration d'utilité publique

2023

Autorisation environnementale unique

2025

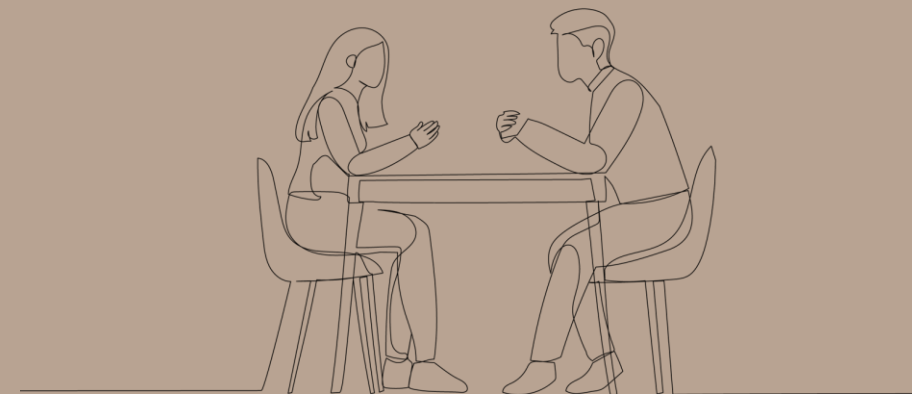
Démarrage des travaux des espaces publics

2032

Fin opération prévisionnelle

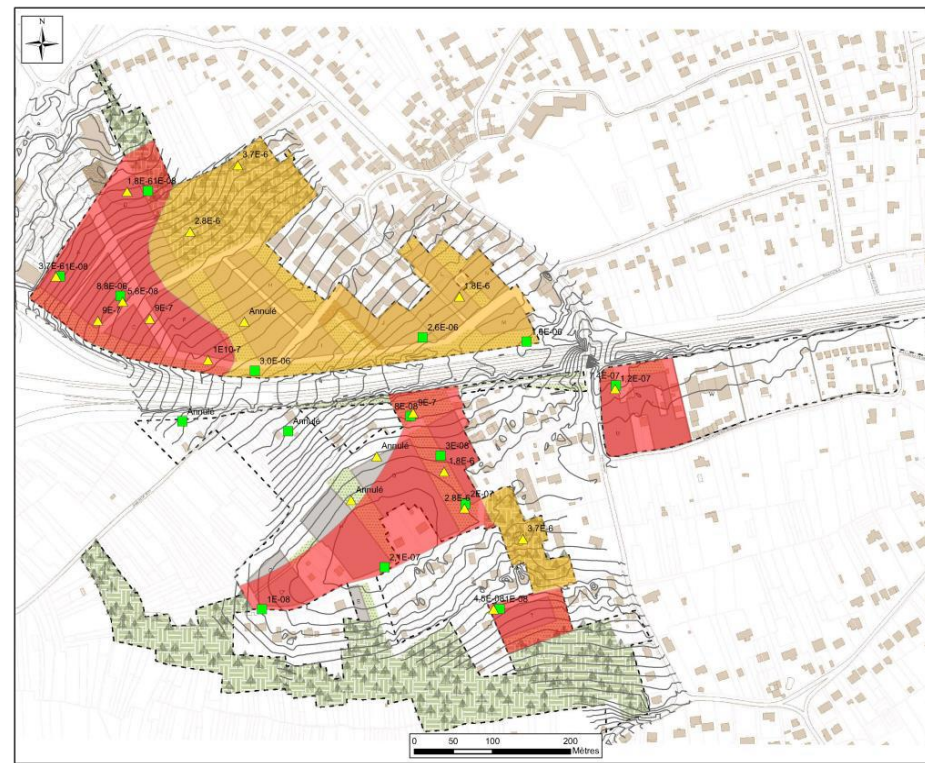


1- Gestion des EP



Données :

- Trois secteurs d'aménagement...
- ...traversés et coupés par la DR934
- Cinq bassins versants principaux
- Application d'une période de retour de 30 ans
- Deux débits réglementaires selon l'exutoire
CAMG limités 2L/s/ha
Fossés de la RD934 limités à 1L/s/ha



ZAC Centre Bourg
de Saint-Thibault-des-Vignes

Dossier loi sur l'eau

Perméabilité des sols
de la ZAC

Légende

Relevés géologiques

- Essai de type fosse Matsuo
- ▲ Essai de type Porchet

Capacité d'infiltration
selon la nature des sols en place

- Sol imperméable
- Sol faiblement perméable

1/4000



ZAC Centre Bourg
de Saint-Thibault-des-Vignes

Dossier loi sur l'eau

Niveaux piézométriques
des nappes
en période de hautes eaux

Légende

Relevés piézométriques

- X Relevé stabilisé - valeur de nappe la plus haute de mars à août 2021
- X Relevé stabilisé - valeur de nappe superficielle la plus haute de mars à août 2021
- X Relevé stabilisé - mars 2007
- X Relevé non stabilisé à prendre avec prudence - mars 2007
- Relevé de BS Consultant - mars 2007
- ▲ Relevé d'ENOMFRA - 2021
- ▲ Nappe perchée à moins de 1 m de profondeur détectée - relevé ENOMFRA - 2021

Profondeur de la nappe

- 0 à 2 m
- 2 à 4 m
- > 4 m
- > 2 m mais relevés pas forcément stabilisés
- Valeur à prendre avec prudence

1/4000





PLUSIEURS OUVRAGES DE RÉTENTION ET DE COLLECTE EP SELON LE SYNOPTIQUE DE GESTION CI-DESSOUS CONFORME AU DLE DE LA ZAC :

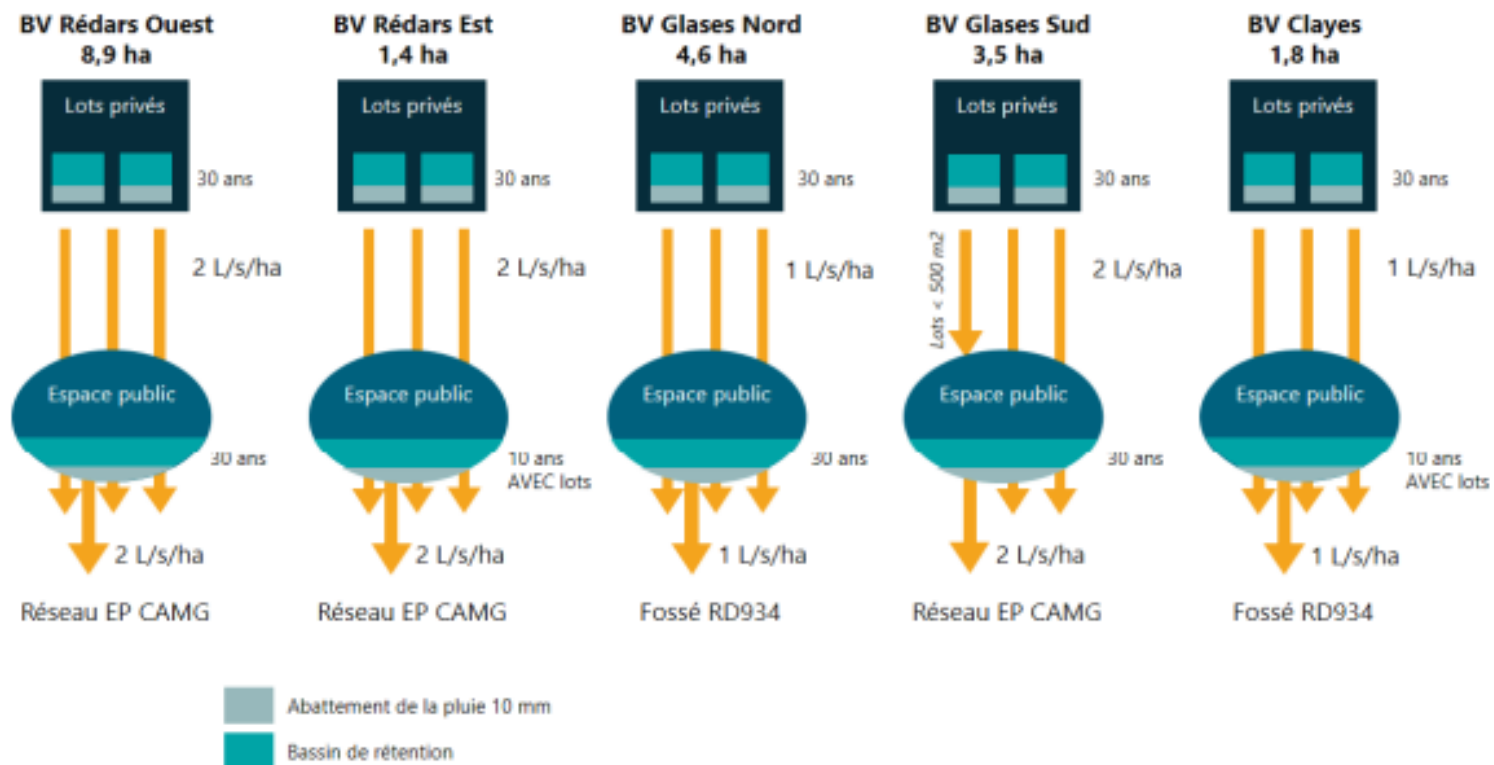


Figure 9: Synoptique de la gestion des eaux pluviales (Egis 2021)

Données DLE :

- Cinq bassins versants principaux
- Application d'une période de retour de 30 ans
- Deux débits réglementaires selon l'exutoire
CAMG limités 2L/s/ha
Fossés de la RD934 limités à 1L/s/ha



DISPOSITIFS DE RÉGULATION

1/ Réduction des débits au travers d'une tranchée drainante

- approche intuitivement robuste et efficace peut répondre aux objectifs de l'exploitant (CAMG) quant à la pérennité des ouvrages et la réduction du risque de colmatage.
- modalités détaillées seront étudiées dans un second temps, au travers d'un marché d'expérimentation impliquant les entreprises.

	TR4
Pente	1%
Drains	sans
Injection	principale
Vidange	300 mm

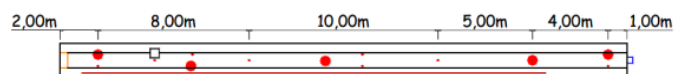
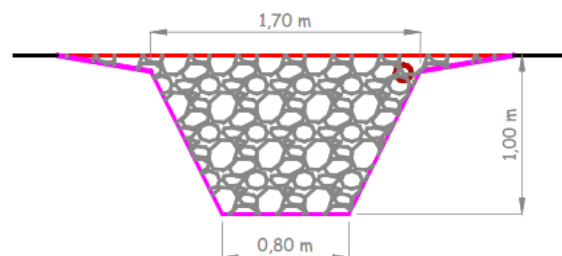


Figure 3.54 Validation externe de l'équation de stockage - positionnement des capteurs de hauteur d'eau



2/ Limitation des débits par ajustage

- Caler une prise d'eau à min 10cm au-dessus du niveau de fond de l'ouvrage
- Alimenter l'orifice de régulation par ajustage par une prise d'eau « par le haut » afin de limiter l'obstruction par des matières
- Intégrer une surverse dans le regard lui-même
- Faciliter l'accès à la plaque d'ajutage par un dispositif de crépine et un regard situé à l'aplomb



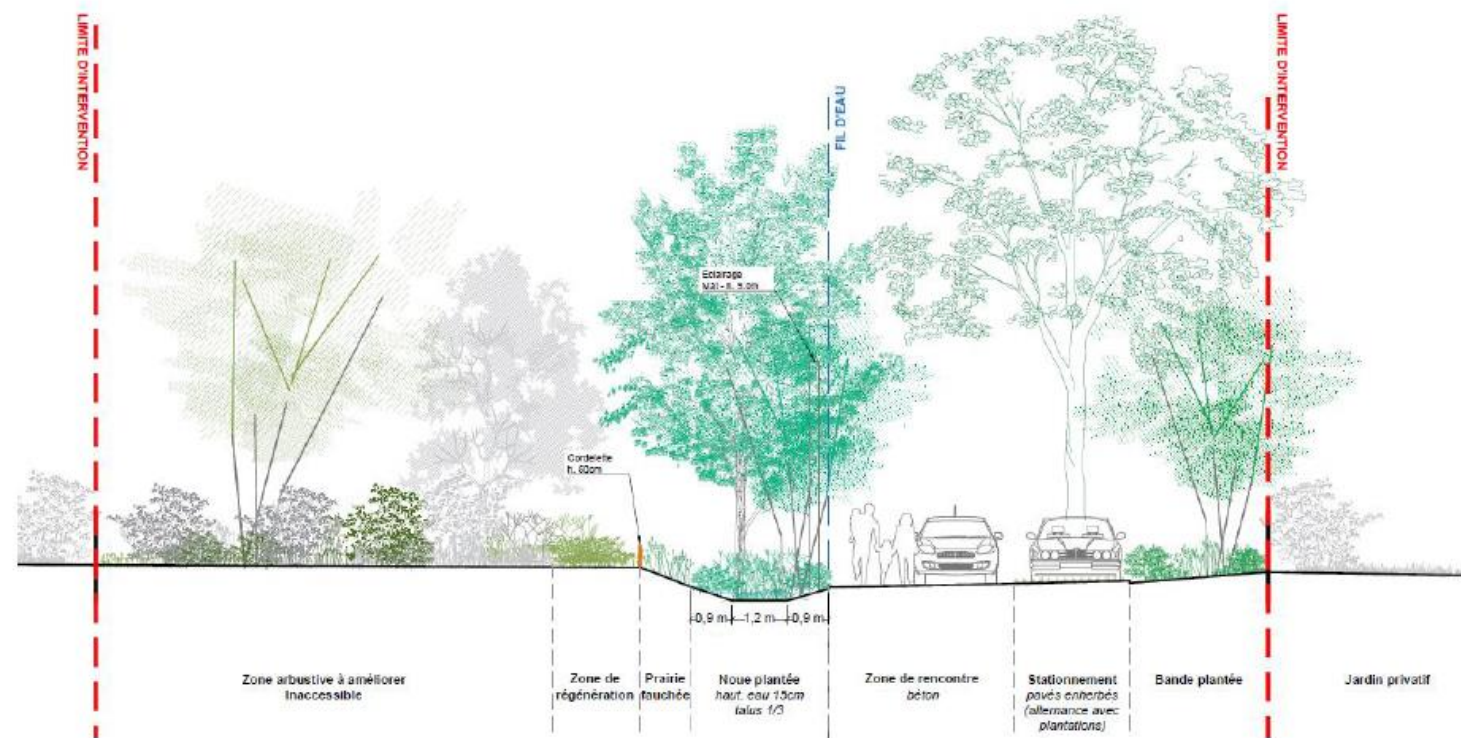


Figure 23: Extrait de l'aménagement sur le chemin des Pépins

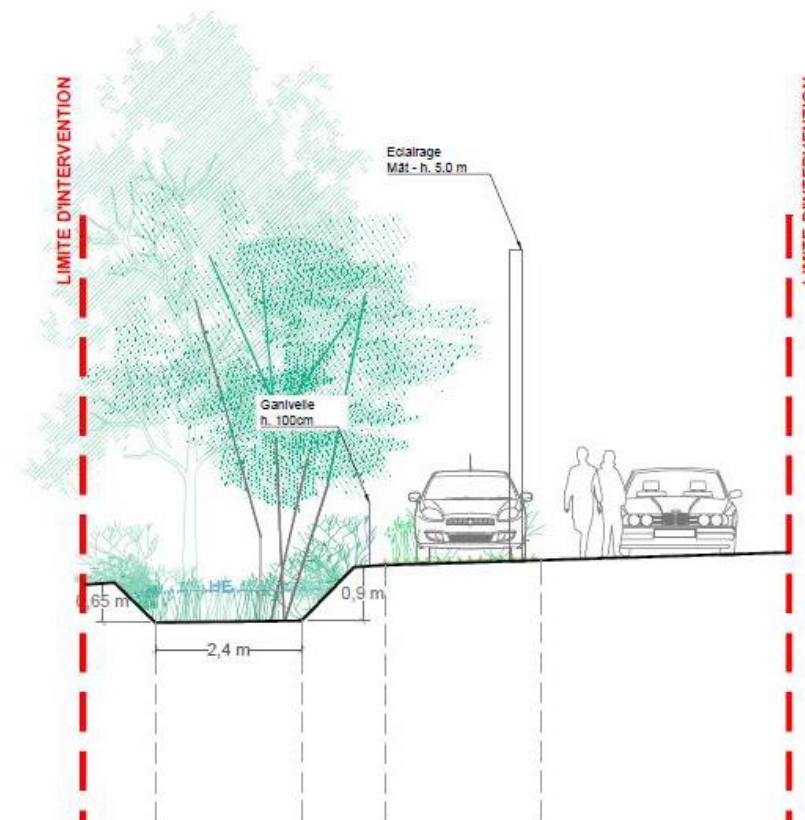


Figure 24: Extrait de l'aménagement dans les venelles humides



www.amenagement77.fr

ÈLÈVE TON ARBRE

Un dispositif d'Europe Direct 77



EUROPE DIRECT
Seine-et-Marne

seine&marnes 77
LE DÉPARTEMENT

➤➤➤ **Rendre l'Europe concrète**



Public cible : collégiens classes de 6e

Objectifs :



- Sensibiliser sur l'Union européenne
- Informer sur la politique européenne **“Pacte Vert pour l'Europe”**
- Sensibiliser sur l'environnement et informer sur les bienfaits et les caractéristiques des arbres
- Avoir une action concrète sur le territoire seine-et-marnais

ÈLÈVETON ARBRE

Un dispositif d'Europe Direct 77

»»» Le projet en images

Collège Blanche de Castille à la Chapelle la Reine



E

reine

ÈVETON ARBRE

Un dispositif d'Europe Direct 77

Le projet en images

Collège Blanche de Castille à la Chapelle la Reine



E

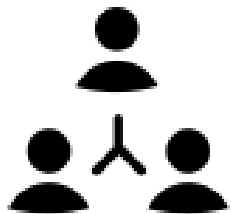
projet

➤➤➤ L'écosystème du projet



Un département mobilisé :

- Direction de l'architecture, des bâtiments et collèges (DABC)
- Direction des collèges, de l'éducation, de la jeunesse (DCEJ)
- Direction de l'eau, de l'environnement et de l'agriculture (DEEA)
- Direction des routes (DR)



Un réseau de partenaires :

- Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement de Seine-et-Marne (CAUE)
- Seine-et-Marne Environnement (SEME)
- Initiatives 77
- ING Paysages

Les étapes du projet

MARS

Visites techniques + réunions avec les collègues

- Fixer dates ateliers pédagogiques
- Fixer dates chantiers
- Fixer dates présentation des plans

MAI

COFIL 2

- Validation des plans

JUILLET

Préparation des ateliers pédagogiques

NOVEMBRE - DECEMBRE

Ateliers + Plantations

SEPTEMBRE

COFIL 1

- Sélection des sites
- Elaboration du rétroplanning

AVRIL

Élaboration des plans

JUIN

Présentation des plans aux collègues
Visites rétrospectives collègues année précédente

JUILLET - AOÛT

Chantier préparatoire

»»» Le budget

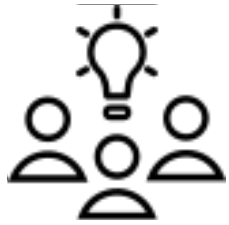


Edition 2022 - 2023

- 3 Collèges
- 100 000 € sur les fonds départementaux

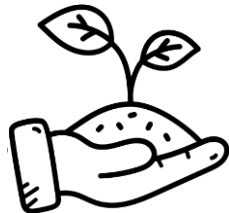
Edition 2023 - 2024

- 4 Collèges
- 150 000 € sur les fonds départementaux



Ateliers de sensibilisation

- Atelier sur l'arbre par Seine-et-Marne environnement et le Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement de Seine-et-Marne
- Atelier sur le "Pacte vert pour l'Europe" par Europe Direct Seine-et-Marne



Journée de plantation

- Plantation d'arbustes, de vivaces et de graminées
- Explication sur la plantation des arbres

Collèges participants

2023

- Collège Stéphane Hessel - **Saint-Germain-sur-Morin**
- Collège Jean de la Fontaine - **Le Mée-sur-Seine**
- Collège Blanche de Castille - **La Chapelle-la-Reine**

2024

- Collège Stéphane Mallarmé - **Fontenay-Trésigny**
- Collège Pierre Roux - **Château-Landon**
- Collège Arthur Chaussy - **Brie-Comte-Robert**
- Collège Georges Brassens - **Saint-Mard**

ÈLÈVE TON ARBRE

Un dispositif d'Europe Direct 77

seine
& marnes

Merci à tous et toutes !

seine-et-marne.fr



EUROPE DIRECT
Seine-et-Marne

seine&marnes
LE DÉPARTEMENT 77

ÈLÈVETON ARBRE

Un dispositif d'Europe Direct 77



Le projet en images

Collège Stéphane Hessel à **Saint-Germain-sur-Morin**



E

projet

ELÈVE TON ARBRE

Un dispositif d'Europe Direct 77

Le projet en images

Collège Stéphane Hessel à Saint-Germain-sur-Morin



E

projet

ÈVETON ARBRE

Un dispositif d'Europe Direct 77

»»» Le projet en images

Collège Blanche de Castille à la Chapelle la Reine



E

reprise



Végétalisation des cours d'école

La richesse de
la concertation

Végétalisation des cours d'école ...

Pourquoi
proposer une concertation ?



Un enfant primaire passe 3 de ses 8 années scolaires en récréation ...

La cour est un véritable outil éducatif.

Une conception réfléchie favorise l'épanouissement des enfants :

- expérimentation,
- socialisation...



Végétaliser une cour d'école est
un sujet
aussi technique que pédagogique





La concertation : cadre et acteurs

La commande politique

L'architecte paysagiste

Les enseignants

Les animateurs, atsem...

Les études techniques



Les enfants

🌿 Tous les enfants de la GS au CM2

« Les activités que je pratique dans ces endroits »

« Mon coin préféré, là où je vais souvent, un peu, jamais... »



« Comment tu trouves ta cour aujourd'hui ? »

« Comment tu voudrais qu'elle soit bientôt ? »

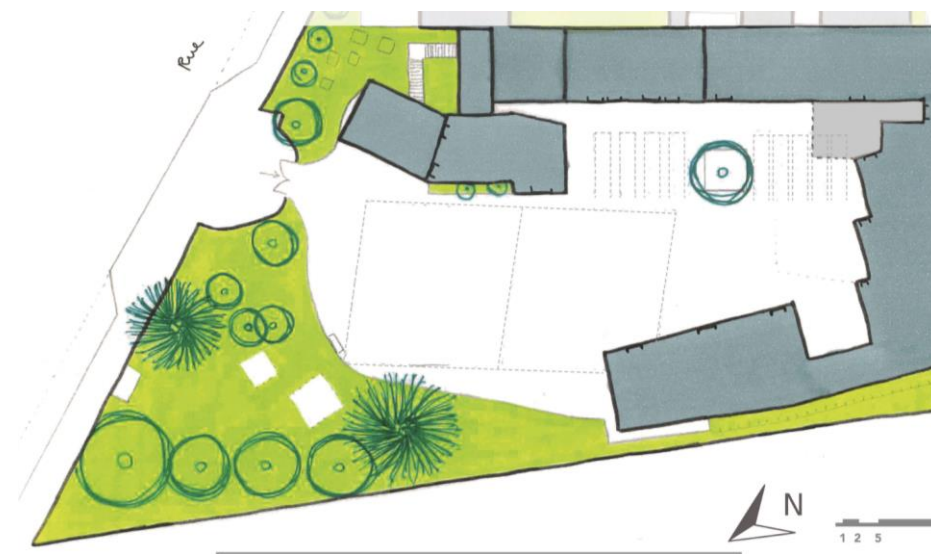


- ✿ Tous les enfants de la GS au CM2
- ✿ Tous les adultes de l'école

Type de jeu/zone
Mixité /zone
Confort /zone
Zones dangereuses

« Vos pratiques professionnelles
aujourd'hui , demain ? »

« Vos lieux de pause
aujourd'hui ? »



« Qu'est ce qu'on garde , qu'est ce qu'il
faut changer ? »



Une concertation en 3 temps...

Le diagnostic

La Sensibilisation

Outiller les enfants avec des apports théoriques



Une concertation en 3 temps...

Le diagnostic

La Sensibilisation

Outiller les enfants avec des apports théoriques



Une concertation en 3 temps...

« La cour idéale »

Le diagnostic

La Sensibilisation

La Concertation



Une concertation en 3 temps...

Le diagnostic

La Sensibilisation

La Concertation

« La cour idéale »



Une concertation en 3 temps...

Le diagnostic

La Sensibilisation

La Concertation

« La cour idéale »



Une concertation en 3 temps...

Le diagnostic

La Sensibilisation

La Concertation



Et les parents dans ce projet ?

De l'information tout au long de l'année
Une exposition des productions des enfants et des adultes concertés
Des visites de la cour à la rentrée



Merci

PRÉSENTATION DU GUIDE «transformer sa cour d'école»



TRANSFORMER SA COUR D'ÉCOLE

GUIDE PRATIQUE À DESTINATION DES PORTEURS DE PROJET



août 2024



Des constats

- Des cours minérales et uniformes, peu ludiques
- Des espaces en surchauffe
- Une répartition des espaces inégale

Des objectifs

- Végétaliser et désimperméabiliser
- Offrir des possibilités d'activités et de jeux variés
- Inviter à la pédagogie en extérieur

L'offre C86 de l'ingénierie départementale



- Accompagnement et conseils sur l'aménagement du site
- Coordination entre les différents acteurs dans la phase d'étude
- Accompagnement au montage de dossiers de demande de subvention

Les interlocuteurs de la commune



guide « transformer sa cour d'école »



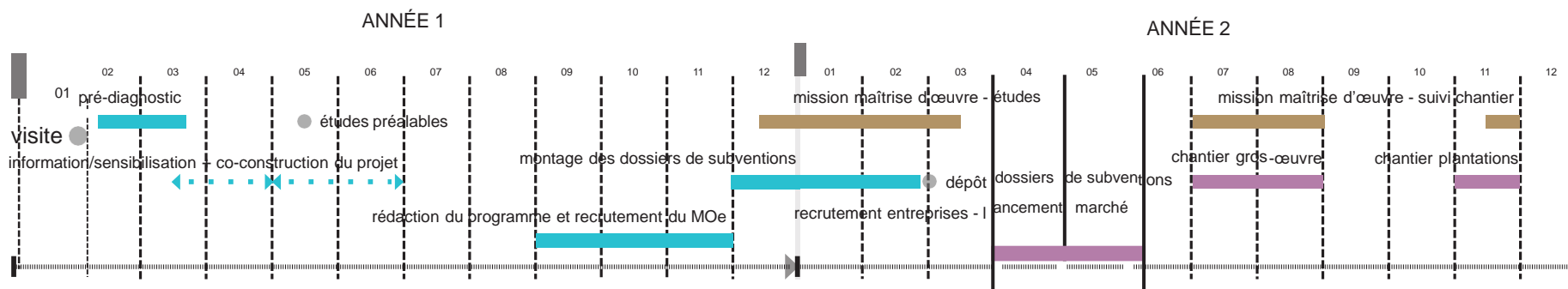
L'ACCOMPAGNEMENT



PLANNING DU PROJET

- **PRÉ-DIAGNOSTIC, CONCERTATION, PROGRAMMATION ET DEMANDES DE SUBVENTIONS**
- **LA CONCEPTION - MAÎTRISE D'OEUVRE**
- **LA RÉALISATION - ENTREPRISES DE TRAVAUX**

PLANNING D'ACCOMPAGNEMENT SUR DEUX ANS



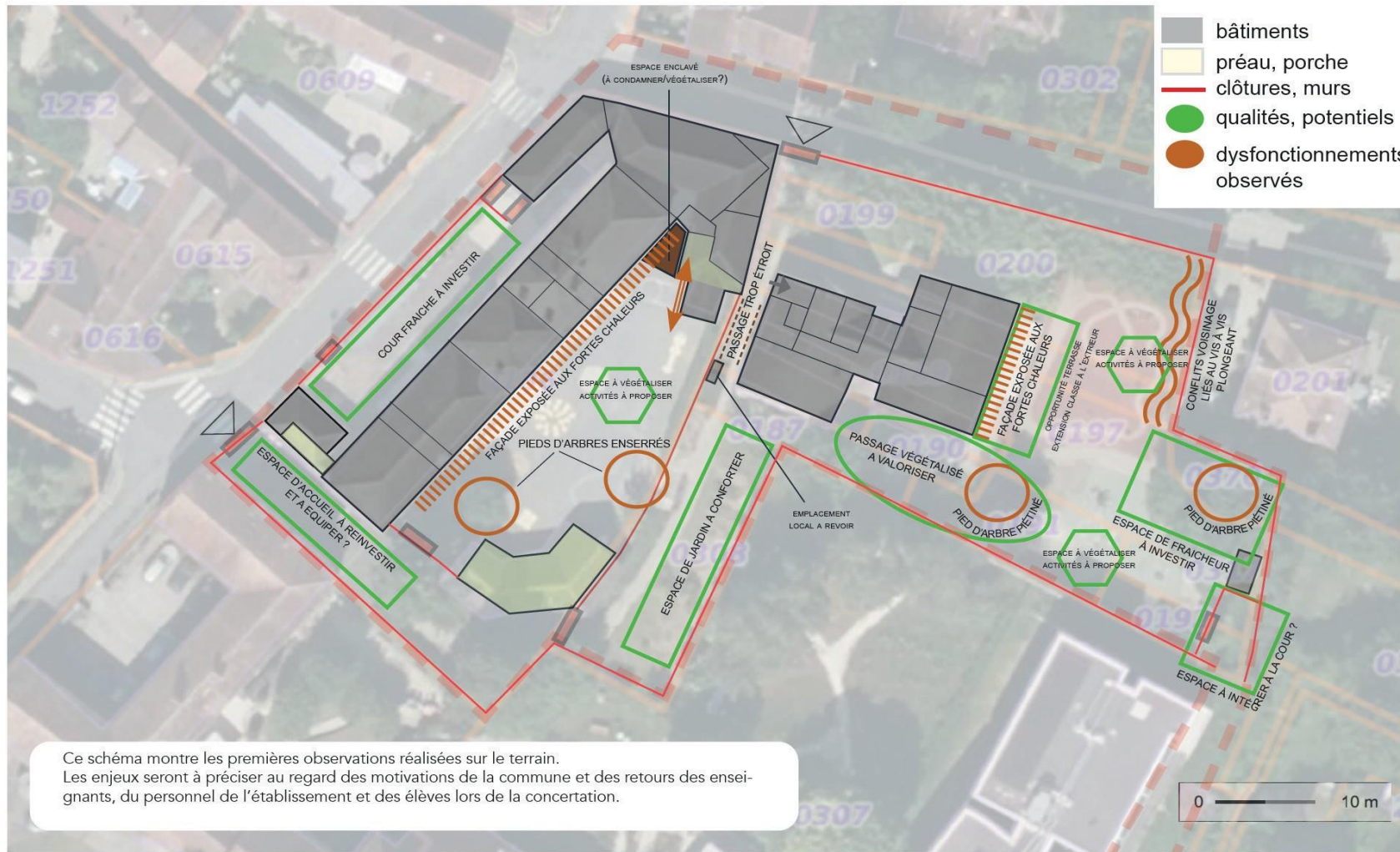


PRÉ-DIAGNOSTIC



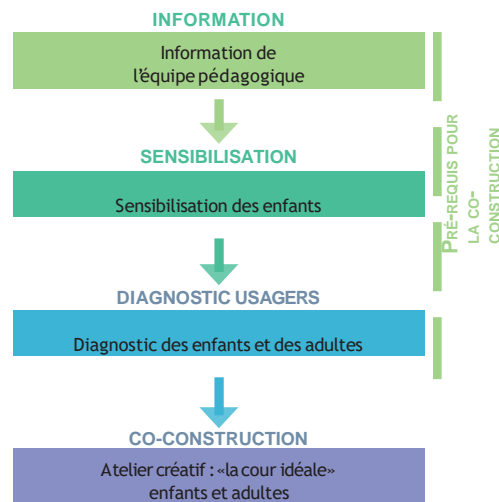


DYSFONCTIONNEMENTS ET QUALITÉS observés

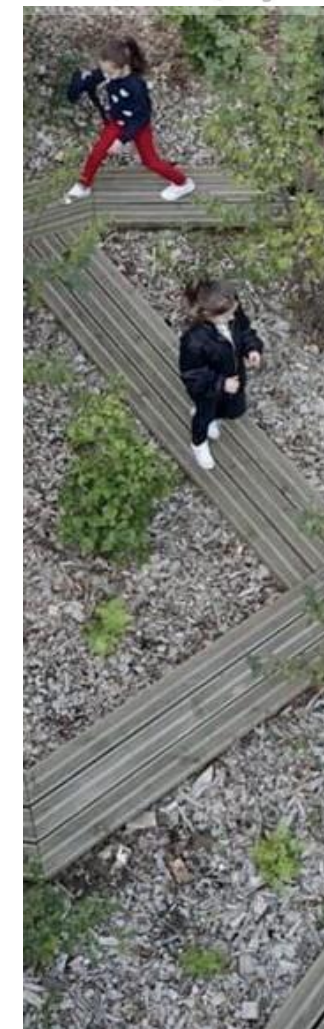


Ce schéma montre les premières observations réalisées sur le terrain. Les enjeux seront à préciser au regard des motivations de la commune et des retours des enseignants, du personnel de l'établissement et des élèves lors de la concertation.

Une sensibilisation aux enjeux de transformation de la cour



guide « transformer sa cour d'école »



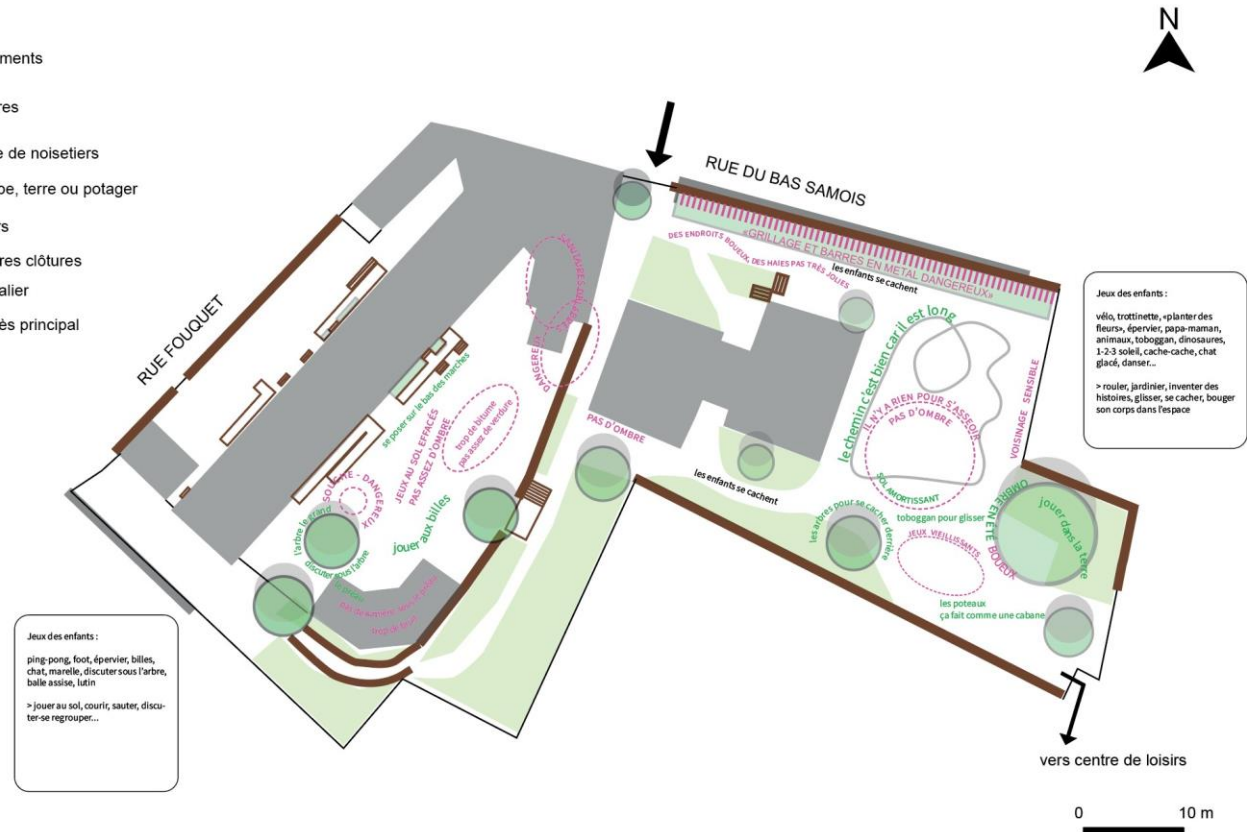


CONCERTATION 2/3

Un diagnostic des usagers

LE GROUPE SCOLAIRE - retour de la concertation

- bâtiments
- arbres
- haie de noisetiers
- herbe, terre ou potager
- murs
- autres clôtures
- escalier
- accès principal



Des exercices d'imagination : ateliers créatifs «ma cour idéale»



guide « transformer sa cour d'école »



CONCERTATION 3/3

guide « transformer sa cour d'école »



ÉTUDES

En parallèle

Etudes préalables à la conception du projet

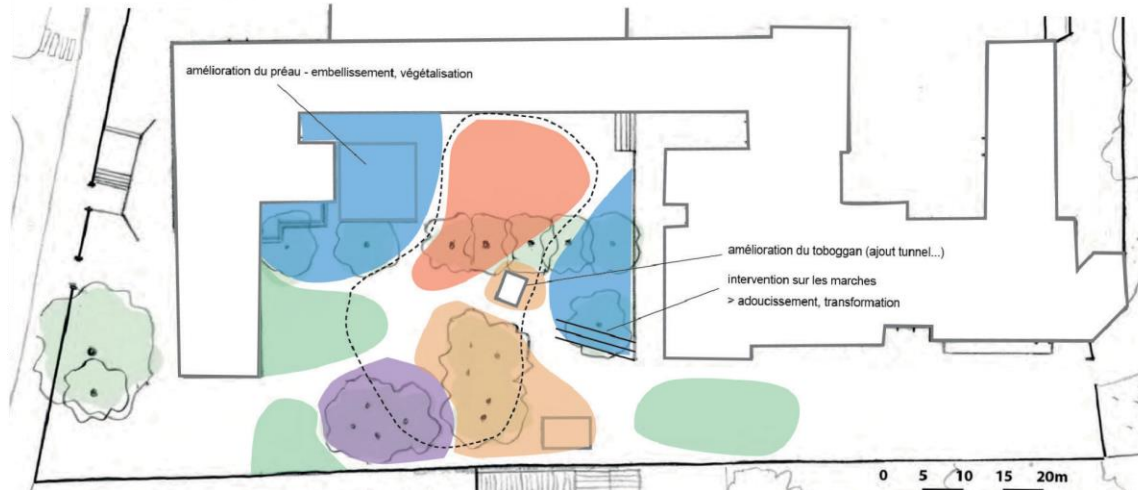
- test de perméabilité
- test de pollution et étude de sol
- relevé de géomètre

Etude des subventions mobilisables

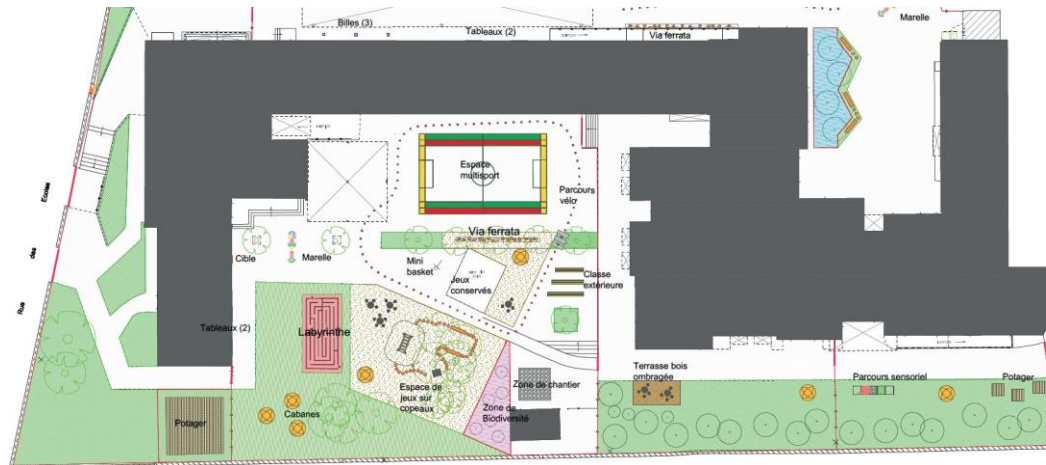
- Région Ile de France : 100 îlots de fraîcheur (+ CoR, CAR)
- Département 77 - politique de l'eau (+ FER, FAC)
- Agence de l'Eau Seine-Normandie
- Etat - Fonds Vert

De la programmation...

Schéma programmatique - proposition 1



... au projet



Merci de votre attention

ACCOMPAGNEMENT :

Offre ID77 :

- C86 : désimperméabilisation des espaces publics



DÉCOUVREZ DES PHOTOS DES PROJETS PENDANT LES QUESTIONS !

ÈVETON ARBRE

Un dispositif d'Europe Direct 77

>>> Le projet en images

Collège Jean de la Fontaine au Mée-sur-Seine



E

repro...

ÈVETON ARBRE

Un dispositif d'Europe Direct 77

»»» Le projet en images

Collège Blanche de Castille à la Chapelle la Reine



ÈVETON ARBRE

Un dispositif d'Europe Direct 77



Le projet en images

Collège Blanche de Castille à la Chapelle la Reine



E

reine

Brie-Comte-Robert : les résultats



Brie-Comte-Robert : les résultats





Table ronde «Présentation des dispositifs financiers»

Jean-Baptiste REVILLON, chef du service Marne et Essonne /
coordination agriculture et biodiversité, direction territoriale Seine
Francilienne, AESN

Laetitia LEONARD, chargé de mission Nature et Biodiversité, Région
Île-de-France

Anne CANER-CHABRAN, Ingénieure SATESE, et *Antoine RAFFALLI*
ingénieur milieux aquatiques et risque inondation SEPOMA,
Département de Seine-et-Marne

12^E PROGRAMME : GESTION DES EAUX PLUVIALES



Gestion des eaux de pluie

Les enjeux AESN

ENJEUX
Réduire les pressions sur les milieux

État des lieux du bassin Seine Normandie, 2019

Bilan des sources de pollution (hors agriculture) : paramètre DCO

PLUVIAL

Flux annuel
Année 2016



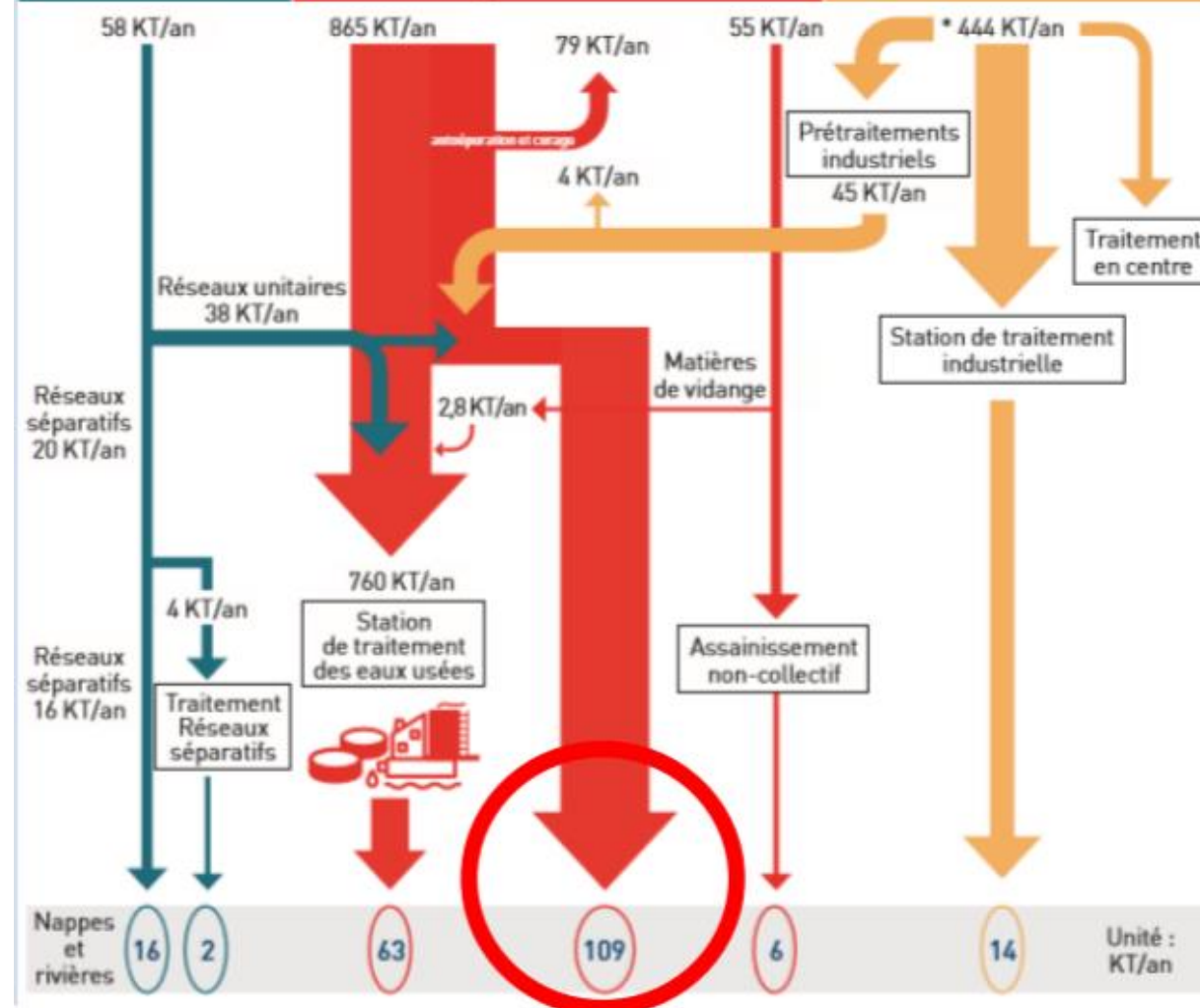
COLLECTIVITÉS

Assainissement collectif :
- 17,4 millions d'habitants
Assainissement non-collectif :
- 1,2 million d'habitants
Recensement 2017
1 habitant = 137 g/j de DCO



INDUSTRIES

Redevance pollution
BDREP
Modèle PEGASE



Déversements d'eaux usées non traitées par les systèmes d'assainissement des collectivités : 109 KT/an

Gestion des eaux de pluie

Privilégier des solutions ambitieuses pour un meilleur financement

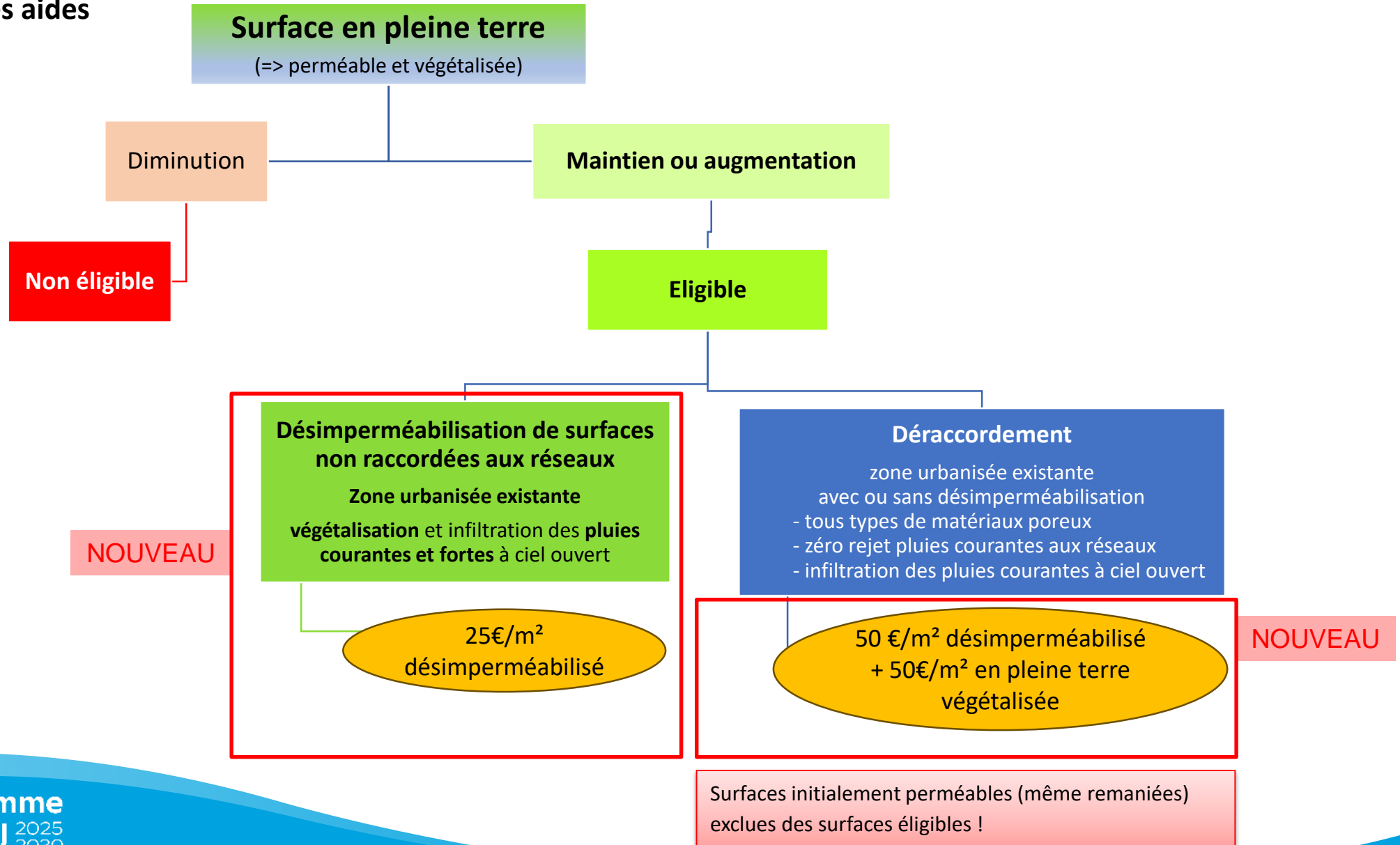


Choisir en priorité ces solutions permet aussi :

- de minimiser coûts des aménagements ;
- de bénéficier de bonification pour les subventions agence (prix plafond plus élevé) ,
- de cumuler aisément plusieurs dispositifs d'aides financières.

Gestion des eaux de pluie

Principe des aides





Région ile de France



❖ Nature et biodiversité

La Région peut vous accompagner sur :

- Préserver et valoriser la biodiversité sur vos territoires
- Restaurer les trames vertes d'envergure régionale
- Adapter vos territoires au changement climatique par la création d'îlots de fraîcheur et de toitures végétalisées
- Créer et restaurer des milieux aquatiques et humides, des berges, des mares
- Installer des bornes-fontaines pour l'hydratation des franciliens
- Gérer les eaux pluviales à la parcelle, les utiliser pour l'arrosage, maîtriser les ruissellements
- Créer ou améliorer des espaces ouverts au public (via Île-de-France-Nature)

Vous êtes : une collectivité, un établissement public, d'enseignement ou de recherche, une association ; et selon les cas : un bailleur social, un syndicat professionnel

- **Financement du fonctionnement (50% max, plafond 20 000 €/étude à 40 000€/animation contrat TVB)**
- **Financement de l'investissement (taux et plafonds différents selon dispositifs, plafond 5 000 €/mare, jusqu'à 250 000 € et 400 000 € pour des projets d'envergure)**

Focus sur le dispositif création d'îlots de fraîcheur : Désimperméabilisation des sols, végétalisation, gestion alternative des eaux pluviales, Mise en place de revêtements durables, voire à albédo élevé

	Investissement
Taux d'intervention	> jusqu'à 50% des dépenses éligibles > 60% pour les projets situés en zones à effet d'îlot de chaleur urbain
Plafond de subvention	> max : 30.000€ pour les études pré-opérationnelles > max 250.000€ pour les travaux).



❖ Nature et biodiversité

Déploiement :

✓ Cas général :

❑ dépôt continu sur la plateforme en ligne régionale (mesdemarches.iledefrance.fr)

✓ Pages web :

→ Milieux aquatiques et humides, berges, ruissellements, arrosage avec EP : [Page web](#)

→ Biodiv : [Page web](#) ; accompagnement 'gros projets' : [Page web](#)

→ Îlots de fraîcheur : [Page web](#)

→ Mares : [Page web](#)

→ Labellisation du petit patrimoine naturel : [Page web](#)

→ Bornes fontaines dans l'espace public : [Page web](#)

→ Plan vert (géré par Île-de-France Nature) : [Page web](#)

Renseignements, questions:

- Cas général y compris mares : biodiversite@iledefrance.fr
- Milieux aquatiques et humides, berges, ruissellements, arrosage avec EP :
- Eau-tramevertetbleue@iledefrance.fr
- Espaces verts : planvert@iledefrance-nature.fr
- Boîte à outils Île-de-France-Nature : [Page web](#)



Financement politique de l'eau départemental de Seine-et-Marne

Techniques alternatives pour la gestion intégrée des eaux pluviales et prévention des inondations

PRÉSENTATION GÉNÉRALE DE LA POLITIQUE DE L'EAU

Critères d'éligibilité :

- ✓ Financement des maitres d'ouvrages publics uniquement
- ✓ Financement à demander avant le démarrage des études de maitrise d'œuvre de conception et des travaux
- ✓ Dans la limite des 80 % de subventions directes (coordination des financeurs)

Aide dans le domaine de l'assainissement :

- ✓ Concerne les études et travaux visant la gestion des eaux pluviales dans les aires urbaines ou/à urbaniser et qui relève de la compétence GEPU

Aide dans le domaine des milieux aquatiques et de la gestion du risque inondation :

- ✓ Concerne les études et travaux visant la réduction du risque d'inondation par ruissellement (au sens large)

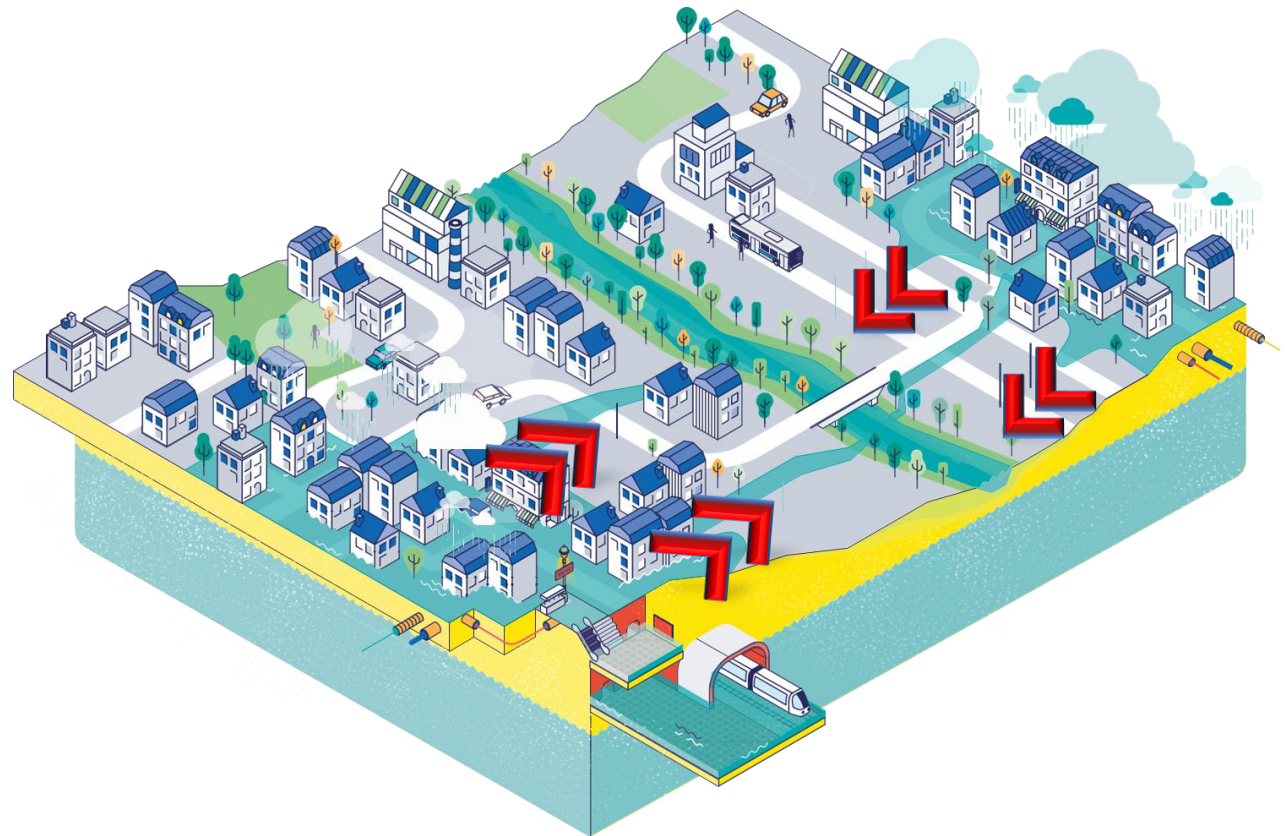


Schéma présentant des risques d'inondation par ruissellement en zone urbaine (source : EPISEINE)

FOCUS SUR LES AIDES DE LA POLITIQUE DE L'EAU SEINE-ET-MARNAISE

Catégorie 4 : GESTION INTEGREE DES EAUX PLUVIALES

Etudes

- Etude de définition des possibilités de récupération et de réutilisation des EP au droit des bâtiments publics **20 %**
- Etude pour les techniques alternatives de gestion des eaux pluviales **20 %**

Travaux

- Mise en place des techniques alternatives associées à un volume de stockage : tranchées d'infiltration, noues, chaussées réservoirs (végétaux compris si plantés dans l'ouvrage technique)... **20 %**
- Equipement de récupération des eaux pluviales au droit des bâtiments publics existants: bac de stockage, cuve enterrée... **20 %**

FOCUS SUR LES AIDES DE LA POLITIQUE DE L'EAU SEINE-ET-MARNAISE

Catégorie 4 : DEFENSE CONTRE LES INONDATIONS

Etudes

- Etude hydraulique et/ou de ruissellement à l'échelle communale PME 50 %
- Diagnostic de vulnérabilité : bâtiments publics, quartiers ou à l'échelle communale 30 %

Travaux

- Ouvrage d'écrêtement des crues : bassin naturel $V < 30\,000\text{ m}^3$ (20 000 m^3) et plafond 7 €/m³ 30 %
- Maitrise des ruissellements par techniques douces : plafond 60 000 € HT/an/collectivité 50 %
- Création et/ou réhabilitation des zones d'expansion des crues - ZEC 30 %
- Acquisition foncières des zones naturelles d'expansion des crues - ZNEC (coût < 10 000 € HT) 30 %
- Travaux de ralentissement dynamique des crues - aménagement sur les fossés 30 %

Merci de votre attention



Pour constituer votre dossier :

- Les référents sur le sujet : Claire Guillot-Gautier : guillot-gautier.claire@aesn.fr et 01 41 20 18 85
- Formulaires et fiches techniques à remplir : https://www.eau-seine-normandie.fr/formulaires_aides
- Déposer votre dossier sur la plateforme Démarches Simplifiées : <https://www.eau-seine-normandie.fr/Demarches-simplifiees>



Renseignements, questions:

- Cas général y compris mares : biodiversite@iledefrance.fr
- Milieux aquatiques et humides, berges, ruissellements, arrosage avec EP :
 - Eau-tramevertetbleue@iledefrance.fr
 - Espaces verts : planvert@iledefrance-nature.fr
 - Boîte à outils Île-de-France-Nature : [Page web](#)



Contact :

- Référents sur le sujet:
 - Ruissellement « agricole »: antoine.raffalli@departement77.fr
 - Ruissellement « urbain »: anne.caner-chabran@departement77.fr



- ! Règles d'encadrement communautaire: Plafond à ne pas dépasser en sollicitant les 3 financeurs: 70 % de finances cumulés.
- ! Il est nécessaire que la demande de subvention soient adressés aux financeurs avant que les marchés soient notifiés.
- ! Dans votre courrier de demande de subvention, veuillez à bien formuler une demande de démarrage anticipé de l'action (CD 77)

Gestion des eaux de pluie

Aménagements/ouvrages éligibles

Noues végétalisées



Espaces verts en creux



Revêtements poreux végétalisés



Toitures végétalisées (>8cm)



Bandes perméables



Massifs infiltrants *

* (sous revêtements minéraux poreux ou sous espaces végétalisés uniquement)

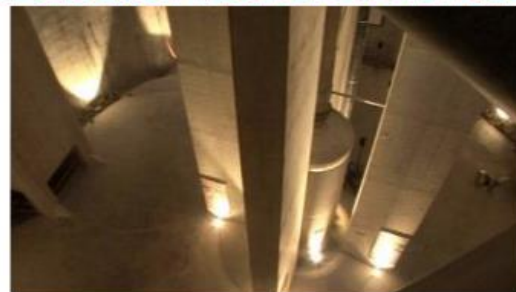


Revêtements poreux minéraux



+ Récupération des eaux de pluie

Ouvrages non-éligibles pour les pluies courantes



Bassins enterrés d'infiltration alimentés par canalisation



Puits d'infiltrations



Massifs infiltrant alimentés par canalisations

Gestion des eaux de pluie

Améliorer et adapter la gestion de l'eau de pluie en contexte de changement climatique (CC)

Objectif n° 1 pour l'agence



Infiltration et évaporation de l'eau de pluie pour réduire les déversements d'eaux non traitées et/ou concentrées dans le milieu

INFILTRATION ET STOCKAGE DES EAUX PLUVIALES

> participe à la gestion des eaux en ville

DÉPOLLUTION DE L'EAU

> les différents horizons traversés ainsi que les organismes vivants contribuent à la filtration de l'eau

PRODUCTION VÉGÉTALE

> alimentaire, bois, ornementale...

HABITAT POUR LA BIODIVERSITÉ

> dans une cuillère de sol en bonne santé, il y a un million d'organismes vivants!

RAFRAÎCHISSEMENT DE L'AIR

> l'évapotranspiration du sol et de la végétation ainsi que l'ombre des arbres permettent de lutter contre l'effet d'îlot de chaleur

RÉSERVOIR DE CARBONE

> les sols stockent, sous forme de matière organique, deux à trois fois plus de carbone que l'atmosphère

Objectif n° 2 pour l'agence



Favoriser la gestion à la source par des ouvrages végétalisés et de pleine-terre à fort pouvoir de résilience (SFN : solutions fondées sur la nature)

Objectif complémentaire pour l'agence



Tendre vers une systématisation d'aménagements à multi-bénéfices



Et c'est sans compter les valeurs paysagère, récréative et culturelle !

Source : CEREMA



Remise des Trophées ZÉRO PHYT'Eau

Communes lauréates du trophée Zéro Phyto - 2024

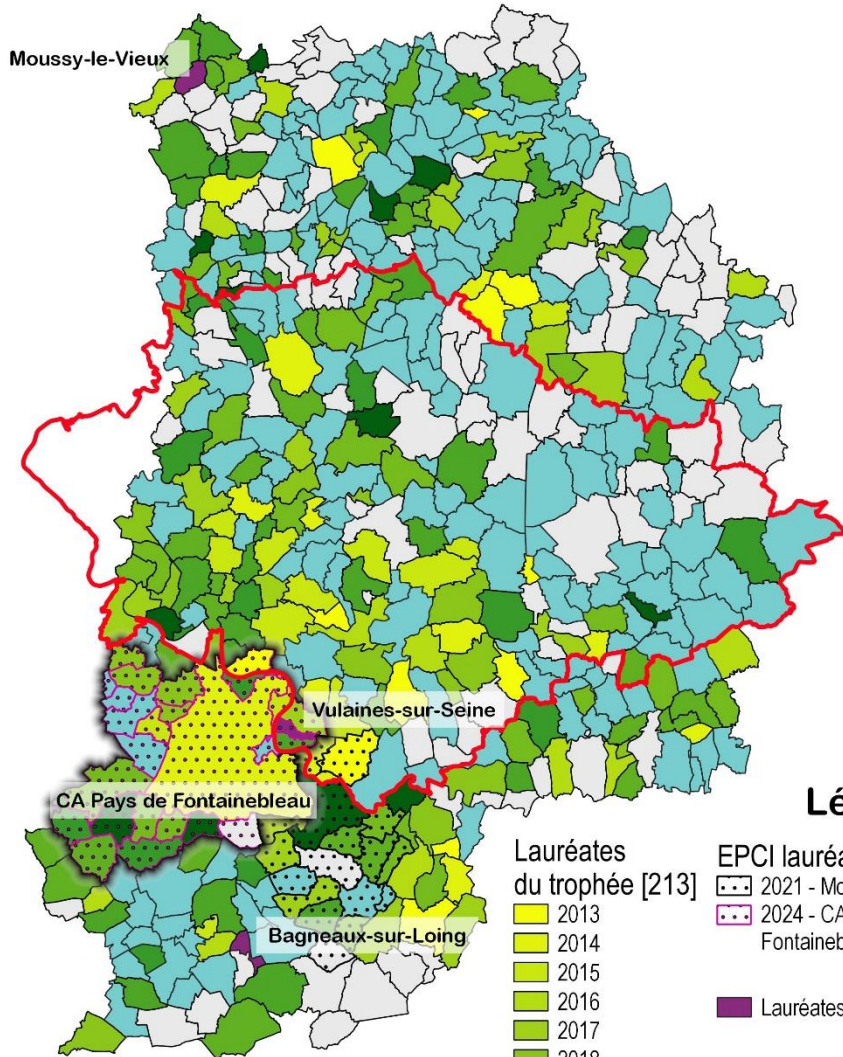
CA PAYS DE FONTAINEBLEAU



BAGNEAUX



VULAINES-SUR-SEINE



SIG AQUi' Brie
Mars 2024
source : Fond IAU IDF
données AQUi' Brie &
Département de Seine-et-Marne/DEEA

- Lauréates du trophée [213]
- 2013
 - 2014
 - 2015
 - 2016
 - 2017
 - 2018
 - 2019
 - 2020
 - 2021
 - 2022
 - 2023

- EPCI lauréats
- 2021 - Moret Seine et Loing
 - 2024 - CA Pays de Fontainebleau
 - Lauréates 2024
 - Autres communes au Zéro phyto [192]
 - Limites du périmètre d'AQUi' Brie





eau.seine-et-marne.fr

Retrouvez toutes les informations
sur les politiques de l'eau portées par le Département
et les informations générales.